



**Evaluation de l'action
« Médiation animale » réalisée par AGEAL Conseil
SYNTHESE**

Septembre 2014

Marie PAGLIA, Mutualité Française Lorraine
paglia.m.mfl@orange.fr
Téléphone : 03 29 31 43 28

I. L'action « Médiation animale »

La Mutualité Française Lorraine a mis en place une action pilote en direction de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndrome apparenté (MASA) résidant en institution, au travers d'interventions de médiation animale. L'objectif est d'aider au maintien des capacités des résidents tout en apportant un mieux-être pour ces personnes et une facilitation des relations avec l'équipe soignante et les familles.

Ces interventions de médiation animale sont conduites par une intervenante de la Mutualité Française Lorraine, formée à la mise en œuvre d'une démarche de médiation animale.

Elles ont été mises en place dans l'EHPAD Jean-Martin MOYE à Essegney (Vosges) en septembre 2012, sur une période d'environ 1 an à raison d'un atelier tous les 15 jours. Une dizaine de résidents de l'unité de vie protégée (UVP) y ont participé. L'évaluation interne menée a mis en évidence de manière qualitative un mieux-être des participants à l'issue de chaque intervention.

La Mutualité Française Lorraine (MFL) a souhaité reconduire cette action en 2014, en collaboration avec l'EHPAD d'Essegney et avec la participation de l'ARS Lorraine (aide au financement des interventions de médiation), mais en protocolisant davantage afin de disposer d'une évaluation renforcée.

II. Méthode de l'évaluation

L'objectif de cette étude est d'objectiver les résultats obtenus via la médiation animale, au regard notamment d'autres activités ou animations. L'étude doit également permettre de dégager des pistes en termes de mise en œuvre des interventions.

L'étude s'est déroulée en deux temps :

- une première phase d'état des lieux et d'élaboration du protocole de suivi, avec le COPIL
- une seconde phase de mise en œuvre de ce protocole dans l'EHPAD et de remontées des informations à Agéal.

Le Comité de Pilotage (COPIL) arrêté pour la mission incluait notamment l'intervenante Médiation animale de la MFL et un trinôme référent pour l'EHPAD (psychologue, animateur et référente qualité).

Pour évaluer conjointement les effets sur les résidents de différentes actions, la constitution de 4 groupes a été retenue avec le COPIL, en fonction du nombre de résidents éligibles à l'étude ainsi que des actions préexistantes dans l'établissement :

- Un groupe de 8 personnes participant à l'intervention « **Médiation animale** » :
 - o 4 personnes participant à l'atelier avec stimulation entre les ateliers
 - o 4 autres personnes sans stimulation entre les ateliers
 - Un groupe de 4 personnes participant à l'atelier « **salle Snoezelen** » :
 - o 2 personnes participant à l'atelier avec stimulation entre les ateliers
 - o 2 autres personnes sans stimulation entre les ateliers
 - Un groupe de 4 personnes participant à l'atelier « **Balnéothérapie** » :
 - o 2 personnes participant à l'atelier avec stimulation entre les ateliers
 - o 2 autres personnes sans stimulation entre les ateliers
 - Un groupe de 4 personnes participant à l'atelier « **Chant** » :
 - o 2 personnes participant à l'atelier avec stimulation entre les ateliers
 - o 2 autres personnes sans stimulation entre les ateliers
- Soit 20 participants souhaités pour l'étude.

Dans les faits, l'étude repose au final sur les données observées auprès de 18 résidents.

L'étude a été restreinte aux personnes atteintes de MASA, résidant dans l'EHPAD ou l'UVP. Dans les faits, sur les 18 résidents ayant participé à l'ensemble de l'étude, on dénombre 12 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (soit les 2/3 de l'échantillon).

Le protocole de suivi :

1° Au lancement, le soignant-référent de chaque résident remonte la fiche d'identité et d'évaluation initiale des capacités.

2° Chaque semaine (pendant 10 à 12 semaines consécutives), remplissage et remontée de la grille d'étude du comportement par les équipes, pour chaque résident : observations la veille de l'atelier, lors de l'atelier et si possible le soir même, à J+1 et J+3.

3° A la fin des ateliers, le soignant-référent de chaque résident remonte la fiche des progrès accomplis (fiche « évaluation finale des capacités »).

Le protocole validé avec le COPIL a été globalement respecté par les équipes et les personnes en charge des interventions / séances, permettant ainsi de travailler de manière satisfaisante sur les données collectées (respect des critères d'admissibilité, réalisation d'observations régulières pour chaque résident, remontées des données, etc...).

Par ailleurs, les 18 résidents retenus pour l'étude ont pu participer à environ 90% des séances prévues, soit une participation importante et significative (quel que soit le groupe considéré) permettant de valider les données observées.

Dans l'échantillon, seules 3 personnes n'ont pas pu suivre 3 à 4 ateliers sur les 11 prévus, pour des raisons de santé ou un décès intervenu début mai (c'est-à-dire au moins 2/3 des ateliers suivis).

Mais les remontées d'information qui nous sont parvenues ont révélé certaines difficultés de mise en œuvre.

La complétude des grilles d'études du comportement s'avère au final inférieure à 50%.

L'inscription de la Médiation animale dans le projet d'établissement, en lien avec les projets de vie individualisés (en cours de constitution à l'EHPAD d'Essegney), apparaît comme une piste importante pour son bon déploiement (nécessaire pour une meilleure compréhension et adhésion au projet par les équipes, et par répercussion pour une mise en œuvre facilitée).

L'identification d'un seul référent projet au sein de l'établissement est également une piste de mise en œuvre (l'encadrement de l'étude par plusieurs personnes peut être générateur d'intérêts et d'interprétations différents, d'éventuelles difficultés de coordination du projet).

III. Résultats

1. L'évolution observée au fil des semaines (analyse des fiches de suivi hebdomadaire)

a. En vue d'ensemble :

La comparaison des niveaux de capacités moyens par groupe permet de dégager plusieurs constats :

Aucune activité n'a eu d'effet négatif vis-à-vis des capacités observées chez les résidents. Pour chacun des groupes, on relève au moins un maintien du niveau de capacités initial.

Les participants des groupes Médiation animale et Snoezelen présentent un gain de capacités au global, dans une proportion comparable (environ +0.5 point de capacités moyennes).

Ces deux activités étaient protocolisées dans l'établissement, contrairement aux deux autres.

La comparabilité des résultats entre ces deux groupes peut s'expliquer par la sollicitation commune des sens, même si les vecteurs sont différents (stimulation par la vue, toucher, sons, odeurs...) : les deux interventions sont intéressantes globalement, de par leurs modalités d'action et impact sur les différentes capacités des participants.

Le gain de capacités semblerait se dessiner un peu plus rapidement chez les participants du groupe Snoezelen, mais les données ne sont pas suffisantes pour pouvoir confirmer ou non cette piste. Dans tous les cas, un délai minimum de 6 à 8 semaines semble nécessaire pour pouvoir commencer à observer une progression chez les personnes participantes.

Cependant, on remarque que tous les participants n'ont pas été impactés dans chacun de ces deux groupes (gain de capacité observé pour 5/8 personnes en médiation animale et 2/3 en Snoezelen). Ceci laisse supposer que le choix d'inscription d'un résident dans une activité ou une autre n'est pas neutre (les activités sont certainement +/- adaptées au profil des personnes : pathologie, degré de dépendance, histoire de vie...).

Les activités Balnéothérapie et Chant ont apporté en ce sens moins de bénéfices, un constat non négatif et intéressant :

- Pour le chant, on peut supposer que le gain de capacité a été moindre car pour fonctionner, l'activité fait davantage appel à la mémoire que les autres (alors que la population étudiée est très exposée à des troubles de la mémoire).

L'atelier chant est proposé en continu à l'EHPAD et à l'UVP ce qui justifierait le fait que l'effet de stimulation n'a pas pu être identifié aussi formellement. Toutefois, on peut observer le fait que les résidents chantent spontanément pendant l'atelier de médiation animale, ce qui permet d'imaginer que l'association des 2 activités procure un ressenti de bien-être général.

- Pour la balnéothérapie, les évaluations réalisées rendent compte d'un niveau de capacités moyen significativement plus faible que dans les autres groupes, ainsi que d'une faible évolution au cours de l'étude.

Une autre piste découle du fait que les résidents de l'UVP sont en théorie plus stimulés au quotidien que les autres : la stimulation réalisée par ailleurs de fait pourrait-elle entraîner une moindre réceptivité des participants aux séances de balnéothérapie ? (la même étude avec des personnes présentant un profil plus homogène donnerait-elle les mêmes résultats ?).

Etant donné la dépendance élevée des participants, on peut émettre comme hypothèse qu'elle ne convient pas aux plus dépendants. Mais cette hypothèse est peut-être valable également pour les autres activités (non vérifiable dans la présente étude, mais serait intéressante à creuser). Ceci n'est pas généralisable dans le cas de la médiation animale puisque les animaux accompagnent souvent les personnes dans leur fin de vie. Plusieurs expériences sont menées dans ce sens, particulièrement au Canada¹.

Les semaines présentant une pause dans la conduite des ateliers (groupes Médiation animale et Balnéo) enregistrent un niveau moyen de capacités observées en retrait par rapport aux autres semaines (retrait comblé dès la reprise des activités, la pause n'ayant donc pas été préjudiciable au résident en ce sens) :

¹ Pour aller plus loin :

CANO, Guillaume. *Maladie d'Alzheimer et médiation animale: Quel impact sur les troubles du comportement*. Mémoire de fin d'études. Décembre 2014

LOPEZ, Cécile. *Syndrome démentiel et médiation animale*. Article de la Revue Francophone de Gériatrie et Gériatrie. Octobre 2009

MICHALON, Jérôme. « *L'animal thérapeute* ». *Socio anthropologie de l'émergence du soin par le contact animalier*. Thèse sous la direction d'Isabelle Mauz - Université Jean Monnet – Saint Etienne/Centre Max Weber. 15 septembre 2011

ceci laisse à penser qu'une **stimulation régulière est nécessaire si l'on veut maintenir ou améliorer les capacités du résident.**

b. Les types de capacités les plus impactés :

En cohérence avec les résultats précédents, les interventions de Médiation animale et Snoezelen semblent impacter davantage de capacités que les ateliers Chant et Balnéothérapie : dans ces groupes, la plupart des familles de capacités investiguées enregistrent un gain de 0.5 à 1 point (deux interventions intéressantes donc, de par leur possibilité de stimulation globale).

Plus particulièrement, les interventions de Médiation animale semblent favoriser l'expression d'une émotion et les séances de type Snoezelen le sentiment de valorisation et l'expression d'une satisfaction.

Les ateliers Chant et Balnéo semblent avoir des effets plus ciblés : le chant permettrait de travailler surtout sur l'émotion (il fait davantage appel à un fait ponctuel / à un possible événement marquant dans la vie du résident, tout en étant facilitateur d'un sentiment de bien-être), tout comme les séances de balnéothérapie.

En revanche, les différentiels mesurés montrent un faible impact sur le comportement (rires, anxiété, isolement...) ou les facilités d'endormissement ou de prise de repas des personnes : **quelle que soit l'activité considérée, les bénéfices observés à court terme portent davantage sur le physique/moral que sur les besoins primaires.**

c. L'impact de la stimulation inter-atelier :

Les groupes Balnéo et Chant enregistrent une évolution de capacités semblable, que les participants aient été stimulés entre les ateliers ou non.

Il en est de même pour le groupe Médiation animale, un constat doublement intéressant :

L'existence ou non d'un relai intermédiaire entre les interventions ne conditionnerait pas l'obtention de bénéfices pour les participants.

Mais ces bénéfices ne pourraient-ils pas être optimisés ou multipliés, par le biais d'un animal stimulant au quotidien ? (piste à creuser sur les vecteurs de stimulation : les exercices réalisés dans le cadre de cette étude n'ont a priori pas permis d'obtenir de bénéfice, qu'en serait-il avec une stimulation via un animal adapté à la population concernée – par ex. chien ou lapin éduqué – et présent quotidiennement auprès des résidents ? Etant à noter ici que le chat présent dans l'établissement ne circule a priori que dans l'UVP et n'est pas un animal adapté dans l'optique d'une stimulation de personnes âgées démentes, et que l'aquarium existant ne permet pas de stimuler lors des repas de par son emplacement).

En revanche, **les résultats obtenus pour le groupe Snoezelen laissent à penser que le gain de capacités obtenu est significativement plus important lorsque l'atelier est relayé par des stimulations intermédiaires :**

- La personne ayant été stimulée entre les séances Snoezelen présente à la fois un niveau de capacités moyen plus faible que les personnes non stimulées, et un gain de capacités moyen plus important (c'est-à-dire que les ateliers lui ont été d'autant plus profitables).

- Ces observations portent néanmoins sur un échantillon de très petite taille (3 personnes en tout), et mériteraient d'être confirmés sur un échantillon plus important.

2. Les résultats consolidés par les évaluations finale et initiale

Après la fin des ateliers, indépendamment de la poursuite ou non par les équipes des stimulations (poursuite variable dans l'ensemble des groupes étudiés), les résultats montrent un gain un peu plus important pour les personnes du groupe Snoezelen que pour celles du groupe Médiation animale.

Ceci laisse supposer que **le gain de capacités serait plus stable dans le temps avec des stimulations de type Snoezelen qu'avec des stimulations via la Médiation animale**. Une explication possible est **le relai quotidien existant de fait dans la structure pour les personnes du groupe Snoezelen**, qui permet de capitaliser plus facilement sur les effets des séances réalisées (des stimulations de type Snoezelen se retrouvent au quotidien pour les résidents : couleurs des murs, manger avec les doigts, odeurs, etc..., alors qu'en parallèle pas d'animal en position de stimulation dans l'établissement).

3. Les résultats détaillés au cours de la semaine

Les données collectées permettent de vérifier une stimulation plus importante au moment des ateliers que sur le reste de la semaine, pour la plupart des groupes étudiés (que le résident soit stimulé ou non entre les ateliers).

Seul le groupe Balnéo se distinguerait légèrement, via un effet plus important le soir de la séance (possible décharge au cours de la séance, qui se traduit par un état plus calme le soir).

Cependant les différentiels restent relativement faibles : les ateliers permettent a priori d'obtenir une stimulation ponctuelle, mais les résultats ne sont pas probants sur la semaine.

Ce serait donc bien sur la durée que les bénéfices des interventions se jouent (bénéfices obtenus grâce à la succession et la cumulation des ateliers sur une durée conséquente ; un atelier réalisé ponctuellement ou sur une période inférieure à 2 mois ne présente pas d'intérêt a priori, en termes de maintien ou d'amélioration des capacités du résident).

IV. Conclusion

Les résultats de la présente étude valident l'intérêt des interventions de médiation animale (sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes formées à ces interventions) : les participants présentent globalement un gain de capacités par rapport à celles observées en début d'étude.

Des pistes restent toutefois à explorer :

- **Les personnes présentant une très forte dépendance peuvent-elles retirer un bénéfice de ces ateliers ?**
- **Les effets obtenus via la Médiation animale semblent s'amoinrir plus rapidement une fois les ateliers terminés que pour les personnes ayant reçu des stimulations de type Snoezelen.**
 - o **La mise en place d'un relai au quotidien dans l'établissement, via des personnes formées et un animal éduqué et adapté aux objectifs** (cf. importance pressentie d'une démarche protocolisée), permettrait-elle d'optimiser les effets obtenus et de les prolonger significativement dans le temps ?
 - o **Quels seraient les effets observables sur une durée plus longue** (avec des ateliers relayés ou non en interne) ? Quel degré de corrélation entre impact observé et durée de stimulation (proportionnalité, plafond...) ? Autres impacts observables (sur les besoins primaires, le comportement....) ?
- **Un établissement souhaitant mettre en place une activité non thérapeutique aura peut-être plus de facilités à mettre en œuvre des séances Snoezelen relayées en interne par une stimulation régulière, que des interventions de Médiation animale**, pour un gain de capacités moyen a priori comparable voire des effets plus stables dans le temps (sous réserve bien entendu des conditions de mise en œuvre effectives des dites activités).

Par ailleurs, il apparaît que la mise en place d'une activité non thérapeutique à destination des résidents nécessite **un engagement réel et organisé pour l'établissement, l'identification d'une personne référente au sein de l'établissement ainsi que l'implication du personnel de l'établissement, ceci pour s'inscrire**

dans la durée. Il est également indispensable d'établir une convention détaillée avec l'établissement concerné afin d'assurer une organisation validée par la direction et portée auprès des équipes. Etant donné les résultats observés, la mise en place d'interventions de médiation animale ou de séances Snoezelen implique d'une part **l'intégration de la démarche au projet de soins** (avec définition du projet et des ressources associées) **ainsi que dans le cadre du projet individualisé**, et d'autre part **une continuité à prévoir dans le temps** (relais internes à prévoir au même titre que la programmation régulière et la structuration de l'activité, ceci afin de favoriser et capitaliser efficacement sur les bénéfices obtenus). Il est également important de définir des critères permettant d'orienter les résidents vers une activité plutôt qu'une autre selon les bénéfices visés et les caractéristiques du résident (histoire de vie, capacités, pathologie, dépendance...).

En outre, cette évaluation souligne le fait que l'établissement doit choisir son activité au vu de ses possibilités et moyens. Il est à noter que les séances Snoezelen nécessitent une salle équipée et le suivi par les soignants d'un protocole alors que les interventions de médiation animale permettent une évolution de capacités semblable, qu'il y ait ou non un relai intermédiaire entre les interventions, contrairement à Snoezelen.

Un atelier réalisé ponctuellement ou sur une période inférieure à 2 mois ne présente pas d'intérêt a priori, en termes de maintien ou d'amélioration des capacités du résident. Ce serait donc bien sur la durée que les bénéfices des interventions se jouent (bénéfices obtenus grâce à la succession et la cumulation des ateliers sur une durée conséquente).

Ces activités apparaissent en ce sens comme une **réelle opportunité pour les résidents, comme pour l'établissement et ses équipes. Elles permettent enfin de créer du lien entre les résidents, leur famille et les soignants.**